



Résumé d'entrevue : Azam Ishmael

Azam Ishmael, le directeur national du Parti libéral du Canada, a été rencontré en entrevue par les avocats de la Commission le 5 mars 2024.

Notes aux lecteurs

- Les avocats de la commission ont fourni des notes explicatives entre crochets pour aider le lecteur.
- Ce résumé contient des informations relatives au mandat de la Commission en vertu des divisions (a)(i)(A) et (B). Les informations fournies au cours des entrevues qui ont trait à d'autres aspects du mandat de la Commission ont été omises dans ce résumé, mais pourront être présentées par la Commission à un stade ultérieur de ses travaux.

1. Contexte

[1] Azam Ishmael est le directeur national du Parti libéral depuis 2017. En 2021, il a également occupé le poste de directeur national de campagne du Parti.

2. L'élection fédérale de 2019

2.1 Précautions prises pour éviter l'ingérence étrangère avant l'élection fédérale de 2019

[2] En réponse aux signalements rapportant des tentatives d'ingérence de la Russie dans l'élection américaine de 2016 et aux préoccupations connexes liées à la cybersécurité, le Parti libéral a consulté des experts en cybersécurité. Parallèlement, le directeur des TI du Parti a supervisé la refonte de la stratégie des Libéraux en matière de cybersécurité. Bien que ce travail touchant aux pratiques, aux processus et à l'infrastructure du Parti ait été largement mené à l'intérieur du Parti, il consistait

également à s'assurer que les candidats étaient conscients des risques de cybersécurité auxquels ils pouvaient être exposés.

- [3] Le Centre canadien pour la cybersécurité a publié un guide du candidat portant sur la cybersécurité que le Parti a communiqué à ses candidats, mais ces derniers l'ont trouvé rébarbatif, touffu et difficile à comprendre, si bien que le Parti a cessé de le distribuer. Le Parti a préféré inclure un document d'une page sur la cybersécurité dans sa propre brochure destinée aux candidats et au personnel de campagne.

2.2 Processus de vérification des candidats

- [4] Les candidats du Parti libéral ont fait l'objet d'une enquête de la part d'une équipe comptant une centaine de chercheurs bénévoles. Le Parti leur a demandé de signaler toute information trouvée qui pourrait nuire à la réputation du candidat ou du Parti. Le Parti libéral a fait comprendre aux chercheurs que l'enquête ne devait pas être prise à la légère.

2.3 Circulation de l'information

- [5] M. Ishmael était l'un des trois représentants du Parti libéral qui ont assisté aux séances d'information du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (« MSRE ») en vue de l'élection fédérale de 2019. Les deux autres représentants du Parti étaient Braeden Caley et Mathieu Lafrance. Ils ont dû obtenir tous les trois une cote de sécurité de niveau « Secret » afin d'assister aux séances d'information du Groupe de travail MSRE.
- [6] Les trois hommes ont tous assisté aux séances d'information lorsqu'ils le pouvaient et deux ou trois représentants du Parti étaient généralement présents à chaque séance d'information du Groupe de travail MSRE.
- [7] Les informations présentées lors de ces séances étaient de nature générale. Les participants n'étaient pas autorisés à prendre des notes. Le Parti libéral savait qu'il pouvait rapporter des problèmes suspectés au Groupe de travail MSRE, mais il ne connaissait pas exactement les critères devant déclencher un signalement. Les

conseils donnés lors des séances d'information du Groupe de travail MSRE étaient plutôt de nature générale.

- [8] M. Ishmael a également rencontré à une reprise le directeur du Centre canadien pour la cybersécurité, qui prenait contact avec les partis politiques afin d'attirer leur attention sur le nouveau guide du candidat et les informer que les partis devaient être conscients de la possibilité d'une ingérence étrangère.

2.4 Intrusion dans un compte de médias sociaux et réponse

- [9] Au cours de la période ayant mené à l'élection fédérale de 2021, un cadre haut placé du Parti libéral a remarqué que les identifiants de son compte personnel de médias sociaux avaient été modifiés et que la dernière adresse IP utilisée n'était pas la sienne. Aucune activité apparente n'a été générée sur le compte ou à partir de celui-ci durant la période où il n'était pas sous le contrôle de cette personne. Le Parti libéral a signalé l'incident au Groupe de travail MSRE et à la plateforme de médias sociaux, et la personne a changé son mot de passe du compte. Aucune autre mesure n'a été prise.

2.5 Le Parti libéral ne pense pas que le résultat de l'élection ait été affecté par l'ingérence étrangère

- [10] Comme directeur national du Parti libéral, M. Ishmael n'a reçu aucune plainte de la part des candidats ou du personnel du Parti concernant une potentielle ingérence étrangère. Même avec le recul et les déclarations ultérieures des médias, le Parti libéral ne considère pas que les résultats de l'élection fédérale de 2019 aient été influencés par l'ingérence étrangère, que ce soit à l'échelle nationale ou dans une circonscription en particulier.

3. L'élection fédérale de 2021

3.1 Précautions prises pour éviter l'ingérence étrangère avant l'élection fédérale de 2021

[11] Le Parti libéral a fait de la cybersécurité l'une des priorités de ses préparatifs électoraux.

3.2 Processus de vérification des candidats

[12] En ce qui concerne la reconnaissance ou la réponse à une éventuelle ingérence étrangère, le Parti libéral n'a apporté aucun changement à son processus de vérification des candidats par rapport à celui de 2019.

3.3 Circulation de l'information

[13] Comme en 2019, M. Ishmael était l'un des représentants du Parti libéral lors des séances d'information du Groupe de travail MSRE pour les partis politiques. M. Caley était l'autre représentant du Parti libéral assistant à ces séances. Les informations communiquées au cours de ces rencontres n'ont pas changé par rapport à celles de 2019.

3.4 Les médias rapportent que des étudiants étrangers ont été dépêchés en bus dans la circonscription de Don Valley–Nord lors de la course à l'investiture

[14] Les médias ont rapporté que des personnes avaient recruté des étudiants étrangers pour le Parti libéral et les avaient dépêchés en bus aux bureaux de vote de Don Valley–Nord lors de la course à l'investiture de 2019. M. Ishmael a indiqué que cette pratique était conforme aux règles du Parti libéral – les personnes âgées de plus de 14 ans et résidant habituellement au Canada pouvant voter lors des courses à l'investiture – et qu'aucune mesure n'a donc été prise en réponse à ces reportages. M. Ishmael a expliqué que l'exigence de « résider habituellement au Canada » est généralement satisfaite lorsque l'électeur dispose d'une preuve d'adresse au

Canada. Il a également déclaré que tout candidat qui payerait les frais de transport d'électeurs devrait déclarer ces frais à Élections Canada dans le cadre du dépôt des documents post-nomination. Toute dépense de ce type serait examinée par Élections Canada.

- [15] M. Ishmael a fait remarquer que personne n'a eu recours à la procédure du Comité permanent d'appel, le mécanisme interne de résolution de conflits du Parti libéral, au sujet de la course à l'investiture dans Don Valley–Nord.
- [16] Selon le Parti libéral, il n'y a pas eu de problèmes ou d'irrégularités dans le processus d'investiture mené à Don Valley–Nord. Il s'agissait d'une investiture vivement contestée, mais très bien organisée et conforme aux règles du Parti.

3.5 Le Parti libéral ne croit pas que l'ingérence étrangère a influencé les résultats de l'élection

- [17] En tant que directeur national de la campagne de 2021, M. Ishmael n'a reçu aucune plainte concernant une éventuelle ingérence étrangère de la part des candidats ou du personnel du Parti libéral. Avec le recul et la couverture médiatique sur l'ingérence étrangère qui s'en est suivie, le Parti libéral ne croit pas que l'ingérence étrangère ait affecté les résultats de l'élection de 2021, que ce soit à l'échelle nationale ou dans une circonscription en particulier.

4. Recommandations

- [18] M. Ishmael a formulé les recommandations suivantes :
- [19] Il convient de faire preuve de prudence lors de discussions sur une éventuelle ingérence étrangère dans les élections et les processus démocratiques du Canada, car il est facile de semer la désinformation ou la méfiance, et que cela risque de sérieusement compromettre un système par ailleurs solide;
- [20] Les dirigeants des partis, qui détiennent généralement une cote de sécurité supérieure à la cote « Secret », devraient assister aux séances d'information tenues

par le Groupe de travail MSRE afin de pouvoir mettre en contexte les informations reçues par leur parti respectif;

[21] Des réunions du Groupe de travail MSRE devraient être tenues régulièrement entre les élections afin d'augmenter la probabilité que les signalements de problèmes présumés ou potentiels soient transmis au Groupe; et

[22] Le gouvernement fédéral devrait fournir aux partis politiques une liste de fournisseurs d'applications de médias sociaux et de technologies de communication approuvée ou recommandés en période électorale.